

## LA MINORITÉ

# « La Santé n'a pas de prix mais elle a un coût »



© Adobe Stock

## CONTACT

10 rue Vicairie  
02 96 62 53 32  
laetitia.inizan@  
saint-brieuc.fr  
Site internet :  
<https://www.saintbrieuc-ensemble.fr>

SAINT-BRIEUC  
ENSEMBLE

Richard Rouxel  
Stéphanie  
Stentzel  
-Le Cardinal  
Corentin  
Pollbout  
Aurélien Moy  
Valérie Roos  
Raphaël Le  
Méhauté  
Marina André

## Le conseil municipal du 15 décembre dernier a délibéré sur les démarches préliminaires à la création d'un centre de santé municipal.

Un centre de santé est une structure d'exercice collectif de médecins généralistes et spécialistes qui appliquent le tiers payant sans dépassement d'honoraires. Les médecins sont salariés du gestionnaire, ici la ville de Saint-Brieuc, qui peut être une collectivité, un hôpital ou encore une structure mutualiste.

L'équipe de la minorité est la seule équipe à avoir porté ce projet en 2020, les confusions étant nombreuses entre maison médicale, maison de santé (pluridisciplinaire ou pas) ou encore accompagnement à la création de cabinets de santé. Elle n'a pas été associée à ce projet mais elle a été informée en amont du conseil municipal de cette perspective qu'elle approuve. S'agissant d'un portage par la Ville, si les travaux préparatoires aboutissaient, il s'agirait donc de créer un budget annexe dont le déficit devra être assuré durant ses années de lancement.

### La santé, premier des besoins

Le centre de santé ne doit pas être

vu comme une concurrence à l'offre libérale qui est le modèle dominant et naturel de la médecine dite de ville en France. Un centre de santé qui a tenu ses promesses s'éteint de lui-même lorsque la démographie médicale revient à la normale. La santé est le premier des besoins pour le-

quel les Briochines et les Briochins souhaitent trouver une réponse, surtout lorsque les problématiques personnelles se font jour.

L'Agglomération manque d'ambition pour y répondre avec les 32 communes de son territoire de compétence. Cela a été rappelé lors du dernier conseil. Nous ne pouvons nous satisfaire que les initiatives locales ne soient pas mieux coordonnées.

### Accueillir des étudiants

Un centre de santé offre les services attendus : un médecin traitant, un remplaçant en son absence qui a accès à un dossier informatisé (et sécurisé) partagé, une coordination entre médecins et les autres acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux par un assistant médical. Il se voit imposer d'accueillir des étudiants en médecine. Ce n'est pas le moindre des avantages, car ces étudiants qui seront appelés à réaliser d'autres semestres sur notre territoire auprès de médecins généralistes (libéraux), auprès d'un service hospitalier (CH Yves Le Foll, HPCA de Plérin) trouveront un intérêt à se fixer sur notre territoire au terme de leur formation.

C'est tout le pari que nous souhai-

tons accompagner. Nous demanderons incessamment que ce projet accélère et qu'il n'en reste pas au stade des déclarations d'intentions. Notre équipe dispose des compétences pour cela et des expériences réussies en ce domaine sur d'autres territoires.

Nous demanderons que les échanges avec le département universitaire de médecine générale s'amplifient, comme avec la CPAM et l'ARS, promoteurs engagés de ce type de projets.

NOUVEAU à partir du 5 mars 2022 : permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 9h30 à 11h. Pour tout échange spontané ou sur RDV